Une fête à l'Harmonie du Point Central

Le groupe des décorés à l'issue de la fête. On remarque de gauche à droite, au premier rang : MM. MASQUILIER, MOTTE, VERDONCK, TIBERGHIEN.

L'Harmonie du Point Central s'est réunie samedi pour fêter ses décorés MM. Masquillier, président d'honneur ; A. Motte et E. Tiberghien, chevaliers de l'ordre intellectuel et social.

De plus le chef Julien Verdonck a reçu les palmes académiques.

A cette manifestation, la ville était représentée par M. Maxime Prot, adjoint au maire de Tourcoing, chargé des fêtes et des Beaux Arts, et MM. Nys et Joostens, conseillers municipaux.

Etait également présent M. Léon Delangue, officier de l'ordre intellectuel et social, délégué officiel de la commanderie de l'ordre, et ce fut lui qui décora les récipiendaires de son ordre.

Dans son discours, M. Masquillier remercia vivement MM. Prot, Nys et Joostens de leur encourageante présence, et MM. A. Motte et E. Tiberghien de leur dévouement à la société. Il salue M. E. Tiberghien et apporte ses remerciements chaleureux à la société entière et aux sociétés voisines qui se sont fait représenter à cette soirée.

Cette manifestation est en quelque sorte un prélude aux prochaines fêtes quinquennales du Point Central.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Les retraites de la Caisse départementale, syndicale et mutualiste sont invités à se presenter à la Mairie (Cour d'honneur) le mardi 2 mai de 9 h à midi et de 14 à 17 h., munis de leur titre pour l'établissement de leur certificat de vie.

Pour éviter une perte de temps aux retraités qui travaillent, une permanence spéciale sera organisée, pour eux seuls, le mardi 2 mai, de 17 à 19 h

L'OUVERTURE DES JARDINS DE LA SAUVEGARDE DES NOURRISSONS

La Sauvegarde des Nourrissons rappelle la fête d'ouverture des Jardins des Mères, qui aura lieu sous la présidence de M. Edmond Salembien, Maire de Tourcoing, le mercredi 3 mai. Comme chaque année, une distribution de jouets sera faite aux enfants et le goûter sera offert aux mamans.

Voici l'horaire qui a été fixé : A 2 h. 15, Jardin de la Marliere ; 2 h. 45, Jardin du Chêne Houpline ; 3 h. 15, Jardin du Palais de Justice ; 3 h. 45, Jardin de la rue de Latte ; 4 h. 15, Jardin du Clinquet ; 4 h. 45, Jardin des Francs ; 5 h. 15, Jardin du Congo

Pour la fête d'ouverture, les mamans du Jardin des Orions se rendront au Jardin du Clinquet, à 4 h. 15 ; celles du Jardin de la Fondation se rendront au Jardin du Chêne Houpline à 2 h. 45 ; et celles du Jardin de la rue Bolly se rendront au Jardin du Congo à 5 h. 15

LA JOURNÉE MUTUALISTE DU 7 MAI

Le Comité d'organisation prie toutes les sociétés mutualistes qui n'ont pas encore fait le nécessaire, de faire parvenir d'urgence la liste des souscripteurs pour le banquet de la Mutualité. Le prix est de 27 frs.

Les adhésions sont aussi reçues à la Maison de la Mutualité : 17, rue de l'Industrie.

Sociétés et Comités

LIBRE-PENSÉE TOURQUENNOISE — Les membres sont invités à assister aux obsèques civiles d'un des membres de la société, Mme Emile Lescroart, née Delepaut, le lundi 1er mai à 14 h. 45, rue de la Maisence, 407

U. A. R. N. — Permanence ce lundi, 2, place de la République entrée particulière, de 11 h. à midi

COOPERATIVE TIBERGHIEN — Assemblée générale extraordinaire le 21 mai à 10 h., au siège, rue de Paris, 94. Prorogation de la société pour 30 ans et modifications à l'art. VI des statuts.

SOCIÉTES SPORTIVES

TIR — Ce lundi 1er mai, concours de tir à 4 carabine à 12 m., carton 15 x 15 mouche noire. Séries limitées. Nombreux prix. La série : 1 fr. avec munitions.

JEUX DIVERS

BOULES — **Les Amis des Phaempins** : Inscriptions pour le tournoi organisé au profit de la Caisse de secours des A. C. des Phaempins jusqu'au dimanche 7 mai, dernier délai, date du tirage au sort

ETAT CIVIL

Publications : Valère Decock, peigneron rue du Rhin, 50 et Suzanne Vandenbaele, rebrousseuse, rue Albert Cammette, 14 ; Robert Duquesnoy, bonnetier, à Wasquehal et Yvonne Holvoet, peseuse rue de Verdun, 14

HALLUIN

LA JOURNÉE DU PREMIER MAI

Etat Civil. — A la mairie, bureau ouvert de 9 à 11 h. 30.

Fonds municipal de chômage. — Bureau fermé toute la journée

Course cycliste. — Départ à 10 heures, de la rue Jean Jaurès. Arrivée vers midi au Parc des Sports, rue de l'Abattoir.

Jardin public, rue de Lille. — Grand concours de pêche à la ligne.

Manifestation ouvrière. — Rassemblement de toutes les organisations ouvrières à la Maison du Peuple, à 14 h. 30

Défilé en ville, le cortège sera précédé de l'Harmonie « La Fraternelle ».

Sapeurs-pompiers. — A 16 heures, tir à la cible chinoise.

Concerts. — Sur la place Jean Jaurès, à partir de 19 heures, par les sociétés « La Fraternelle », la « Philharmonie » et la « Concordia-Harmonie ».

Maison du Peuple. — Bal à 17 heures

LES BANQUETS DE SOCIÉTÉS

AUX ARCHERS DE LA ST-SEBASTIEN

Cette vieille société halluinoise d'archers a tenu, samedi soir, une assemblée générale à son local, café des Vieux Amis, rue Gustave Desmettre, suivie d'un banquet amical. A la table d'honneur, M. A. Maret, président d'honneur était entouré de MM. Louis Odoux, président actif, Delfortrie, secrétaire et des membres de la commission.

Au dessert, M. Delfortrie commenta dans une courte allocution l'activité de la société et convia les Archers à assister nombreux aujourd'hui lundi 1er mai, à 15 heures, au tir dit « du Roi ».

M. Alfred Maret se félicita du succès de la soirée, il eut un mot aimable à l'adresse des dames de sociétaires présentes, et assura la société des « Archers de la St-Sébastien » de tout son concours.

Des chansons vinrent ensuite agrémenter la soirée, se firent applaudir tout particulièrement, Madame Louis Odoux et M. Verstraete.

AU CERCLE SAINT-CHARLES

En son local, rue Gustave Desmettre, cette société a tenu samedi son banquet traditionnel qui groupait une soixantaine de convives, sous la présidence de M. Albert Gadeyne, président actif.

Au dessert, ce dernier remercia les sociétaires présents, salua les personnalités, les remerciant de leur concours généreux au Cercle.

Prirent encore la parole, M. Timmermau, directeur du Cercle et M. l'Abbé Schaballie, doyen d'Halluin.

La soirée se termina par des chansons.

RONCQ

LA JOURNÉE DU PREMIER MAI

Etat Civil. — A la Mairie, ouvert de 9 à 10 h. Les bureaux municipaux sont fermes toute la journee.

Course pédestre. — Depart chez Louis Petit, rue de Bousbecque, à 15 h., pour le parcours suivant : rues de Bousbecque, de Lille, Vieille-Cour, Laterale, de Lille, de Bousbecque.

Sorties musicales. — Fanfare du Blanc-Four, à 16 heures.

Au Centre : pour la Philharmonie à 15 h 30 et pour les « Accordéonistes Roncquois » à 17 heures.

A. C. du Centre. — La permanence du lundi est supprimée

LE MATCH DE BIENFAISANCE AU PROFIT DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE

C'est devant un nombreux public sympathique que s'est déroulé le match amical entre les « Jeunes Cultivateurs » et les Manilleurs de chez Decraene Edouard.

Ce fut l'équipe rurale qui remporta la victoire par 5 buts à 3, grâce au puissant arrière Jean Lepers qui brisa toutes les attaques adverses, ainsi qu'au rapide centre avant Gérard Hennion, aide du fameux shotteur Jean Destailleurs.

La quête faite au cours de ce match rapporta la somme de 217 fr., qui sera répartie entre tous les vieillards de l'Hospice de Roncq.

Fanfare du Blanc-Four. — Ce lundi, rassemblement des musiciens à 15 h. 30 au local, Café de l'Etoile.

Chez les Pinchonneux du Pôle Nord. — Ce lundi 1er mai, grand concours de pinsons au local, Café Lontjens, rue Latérale, 13. Prix de la Municipalité. Inscription à 7 h. Pose à 8 h.

BOUSBECQUE

Etat civil. — Jérôme Vanhaecke, quai de la Lys ; Marie-Claire Haquette, rue Auger 40.

Décès : Marie-Félicité Benoit, veuve Duhamel, 67 ans, rue des Processions 6.

LINSELLES

Aux artisans et artisanes. — L'Union des Artisans de la région du Nord organise ce lundi 1er mai, de 18 à 19 h., une permanence exceptionnelle au Café « A la Ville de Linselles », 33, rue du Maréchal Foch, pour renseignements sur les décrets nouveaux, etc.

Etat-civil. — **Naissances** : Jean-Pierre Marescaux, 39, rue Maréchal Petain. — François Gonce, 24, rue de Kemmel.

Décès. — Louis Dhalluin, 91 ans, rue de Bousbecque, 16. — Silvie Vermeulen, épouse Dewitte, 56 ans, rue de la Vignette. — Cecile Hennion, femme Dal, 80 ans, rue de Bousbecque, 16. — Achille Jacquemont, 70 ans, avenue du Maréchal Joffre.

MOUVAUX

Amicale des S. O. R. — Réunion du Conseil d'administration, lundi 1er mai, à 20 h. au café des Trois Suisses

Etat civil. — **Naissance** : Georgette Kreer, rue de l'Escalette 97.

Publications : Joseph Deltour, employé à Tourcoing, et Marie Thérèse Montagne, sp., à Mouvaux, rue de Tourcoing 426

Décès : Marie Dumortier, veuve Delbart, rue de Turenne 107

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Etat civil. — **Publications** : Daniel Parent, employé de Commerce, et Marie Ottevaere, piqurière ; Jean Lamblin, pharmacien à Wattrelos, et Elisabeth Brutin, sp. ; Emile Baert, employé à Tourcoing, et Marie-Louise Gadeyne, doubleuse

EN BELGIQUE

LE VOL D'UNE SACCOCHE CONTENANT 150.000 FRANCS A MENIN

L'auteur de ce méfait a été arrêté par la gendarmerie de Mouscron

Un acte de banditisme était commis le 23 mars dernier, à Menin, près de la frontière française, Mlle Benten, 30 ans, qui gère pour le compte de ses parents un comptoir financier, était attaquée par deux automobilistes et dépouillée d'une sacoche contenant 150.000 francs.

Plusieurs arrestations étaient opérées peu après et les révélations d'un des individus appréhendés, nommé Wauters, amenèrent les enquêteurs à soupçonner le Belge Naertje, connu sous le sobriquet de Roux, d'être l'instigateur et le principal auteur du mauvais coup.

La gendarmerie de Mouscron identifia le personnage comme étant un certain Bernard Van Wesemaele, demeurant à Mons, âgé de 47 ans, qui vient d'être arrêté. C'est un fraudeur notoire, expulsé de France, réputé très dangereux.

Il a avoué qu'il avait trempé dans l'affaire de Menin.

TOURNAI

COLLISION

Vers 14 h. 30, une collision s'est produite à l'angle de la chaussée de Saint-Amand et du chemin de Saint-Maur, entre un lourd camion-auto de déménagement de la firme Balbino, de Tournai, et une auto camion du service communal des immondices. Les ouvriers de la ville qui se trouvaient sur le camion, furent projetés sur le sol et l'un d'eux, Duval Albert, se fit une entorse aux pied droit. Le conducteur du camion de déménagement, Mengal Armand, fut légèrement blessé à la main droite. Les victimes ont reçu les soins du docteur Lecocq, qui les dirigea ensuite vers la clinique du docteur De Guide, our examen radiographique.

Les dégâts aux deux véhicules sont très importants. Le bruit ayant couru en ville que cette collision avait eu des suites alarmantes, le Parquet est decendu sur les lieux.

HERSEAUX

LA GENDARMERIE ARRÊTE LES AUTEURS DE NOMBREUX VOLS

C'est avec satisfaction, que la population apprendra l'arrestation des auteurs de nombreux vols, commis dans la commune et dans les environs depuis plusieurs semaines.

La gendarmerie d'Herseaux vient de mettre fin aux exploits des malandrins, en les arrêtant dans la soirée de vendredi.

Il s'agit de Bernard Vanwezemael, surnommé le « Roux Naert », né à Alost le 20 septembre 1892 domicilié à *Mouscron*, 102, rue du Châlet et qui faisait l'objet d'un mandat d'amener pour tentative de vol avec violences, commis récemment à *Menin* et Arthur Struyve domicilié à *Mouscron* et né à Estaimbourg, le 25 mars 1904.

Il faut féliciter la brigade de gendarmerie, qui, sous l'impulsion de son chef M. Depelchin sut mener à bien la tâche qui lui incombait. Le résultat obtenu prouve que les enquêteurs firent preuve de clairvoyance et de ténacité. Revenons maintenant aux faits.

LES VOLS

Depuis le mois de février dernier, la gendarmerie avait eu à enregistrer, sept plaintes pour vols commis par escalades et effractions. Le dernier vol remonte à la nuit de mardi à mercredi, et se situe au *Bornoville* chez M. Verchuere. A chaque vol commis, la « pratique » employée par les voleurs avait la même similitude : escalade, effraction, fouille des rez-de-chaussée, approvisionnement en victuailles, etc... De là à croire que les auteurs devaient avoir de maigres ressources, il n'y avait qu'à y penser. C'est ainsi que les enquêteurs, qui depuis environ trois semaines, menaient leur enquête suivaient des pistes différentes et menant leurs investigations du côté des « trimardeurs », durent conclure que les auteurs des vols, rayonnaient aux environs des fermes. Ils se mirent alors résolument en campagne et vérifièrent les alibis donnés par certains « valets de fermes » ambulants ! Cependant aucun résultat satisfaisant ne venait récompenser le travail ardu des enquêteurs mis en éveil tant la nuit que le jour.

L'ARRESTATION

Mais tout à une fin, et celle-ci vint vendredi soir vers 19 h. 15, heure à laquelle quatre gendarmes encerclèrent le hangar rempli de paille de la ferme Declercq (anciennement Vanhoutte) située près du passage à niveau de la rue de Tournai. Le « gibier » à prendre devait se « terrer » là ! Les enquêteurs avaient des raisons de le croire, car l'un des « lapins » avait été vu s'agrippant au tas de paille. Ce ne fut pas long pour « amener le gibier » ! Tout d'abord ce fut Arthur Struyve qui nia énergiquement avoir trempé dans l'affaire et ensuite Bernard Vandezemael qui prétendit également ne pas savoir les desseins de Struyve. Néanmoins, ils furent amenés à la gendarmerie où il fut procédé à un premier interrogatoire Systématiquement les deux « larrons » se renvoyaient « la balle » !

UN BUTIN IMPRESSIONNANT

On fouilla minutieusement la meule de paille et on retrouva un tas d'objets volés : montres, portefeuilles, portemonnaies, lampe de poche, brosses diverses, ciseaux de menuisiers, vilebrequin, costume, vestes, chemises, etc., etc.

Bref, le butin était assez important, mais cependant on ne retrouva pas d'argent.

Les victimes des vols, ont pu récupérer tant soit peu de leurs biens.

Disons que lorsque les gendarmes encerclèrent la meule, Vanwezemael s'écria « Je suis pris, c'est moi qui ai volé ! », puis il ni avoir prononcé ces paroles et « chargea » lourdement Struyve.

Hier matin, les voleurs furent conduits à la prison de Courtrai et c'est devant un nombre important de curieux que furent emmenés ces peu recommandables individus qui ont déjà un casier judiciaire très chargé.

Terminons en disant qu'ils devaient « opérer » dans la nuit de vendredi à samedi dans une habitation sur le territoire de Luingne.

Course cycliste. — Lundi 1er mai à 16 h. course cycliste donnée par la Maison du Peuple et organisée avec le concours du Club cycliste l'Union Sportive Herseautoise. Cette course, dotée de 300 fr. de prix et de nombreuses primes, est réservée aux débutants, anciens juniors non admis et sera disputée sur un parcours de 30 km. La carte d'assurance sera exigée aux coureurs âgés de moins de 18 ans.

MENIN

Une collision. — Vers 19 h., une collision s'est produite rue de Courtrai entre l'auto-camion de la brasserie de MM. Jeneau-Vermeulen, qui arrivait de la direction de Wevelghem et une autre auto. Les dégâts sont élevés, mais il n'y a pas de blessé. La gendarmerie enquête.

Amicale des anciens combattants V. O. S. — L'amicale établie au local Ramskapelle, rue de Lille, 53, fêtera dimanche 7 mai le 20e anniversaire de sa fondation. Samedi 6 mai en le local, à 18 h., soirée musicale avec orchestre symphonique, entrée libre et gratuite. Dimanche 7 mai, à 9 h. 30, réunion en le local pour aller en cortège à la gare où aura lieu la réception de MM. les président et vice-président de la Fédération d'anciens combattants V. O. S. ; à 10 h. 30, au local Ramskapelle, réunion de fêtes ; à 13 h., banquet ; à 18 h., soirée dansante avec entrée libre

Une trouvaille peu banale. — Des passants ont retiré du ruisseau de Gheluwe, rue de Courtrai, non loin de l'abattoir communal, un paquet flottant entre deux eaux et enveloppé dans un vêtement imperméable. Lorsque la police avertie fit ouvrir le paquet, il contenait cinq fourches de bicyclette.

Plusieurs personnes de Wevelghem ont été interrogées par la police. Il s'agirait d'exploits de bécanters dont on est sur les traces.

Une agression. — Vers 21 h 30, M. Gérard Mahieu, demeurant 45, Haut Chemin, a été attaqué dans la rue de Wervicq, en rentrant chez lui, par deux hommes masqués. Les agresseurs ont été mis en fuite. La gendarmerie enquête.

Jeu de cartes. — Résultat du concours de jeu de cartes pour l'obtention de la coupe du Cercle de la « Gilde » : Decuypère Henri et Verscheure Roger, 12 points ; Vandromme Jean 11 p.; Desloover François, Vanrobaeys Georges Vanwalleghem André, 10 p.; Saelens Victor, Verheist Alphonse, 9 p.; Desmet Léon, Develter André, Cuylits Pierre, Vermote Omer, 8 p ; Verbeke René, Vandamme Marcel, Vandeginste Henri et Tomme Achille, 7 p., etc...

Cercle Populaire Help U Zelve. — Lundi 1er mai, à partir de 17 h. 30, au local H.U.Z., concours gratuits divers ; à 20 h soirée dansante gratuite.

La fièvre aphteuse. — Un nouveau cas de fièvre aphteuse a été constaté par M. Jérôme Snoeck, vétérinaire, chez M. Arthur Vanmoerkerke, de Mouscron. Les mesures nécessaires ont été prises.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

HIPPODROME DE ROUBAIX
GRAND
CIRQUE FRANCO-BELGE
Deux Dernières Représentations
Matinée à 3 h. - Soirée à 8 h. 30
DEMAIN, SÉANCES DE CLOTURE
ROYAL CHINA TROUPE
—: LES O'CONNOR :—
Succès de DARIO-BARIO et du Formidable Programme
Location au Café du Cirque. T. 340.00
1.200

RADIO-CINE
Roubaix, 22, rue du Général-Sarrail
Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30
Prix unique : 3 fr. - Enfants : 2 fr.
EN EXCLUSIVITÉ
Annabella et William Powell dans
LA BARONNE ET SON VALET
Les actualités mondiales et régionales
MARCHE DU TEMPS
Deux sup. dessins animés en couleurs
VIEILLE ESPAGNE (documentaire)
Acrobaties (des émotions, du frisson)
1.205

COLISÉE
MATINÉE A 3 HEURES
— PRIX REDUITS —
Loretta Young, Richard Greene
KENTUCKY
un grand film français.
ALTITUDE 3.200
le film des Jeunes.
DESSINS ANIMES EN COULEURS.
1202

CINEMA NOEL
76, Rue Jouffroy, ROUBAIX. Tél. 343 59
Matinée 3 h. — Soirée 8 h.
KENTUCKY
ALTITUDE 3.200
UN DESSIN ANIMÉ 1203

MAISON des TRAMWAYS à 3 heures et 8 heures
Raimu, Henri Garat, Françoise Rosay, dans
3me FLÈCHE TUERA Superbe film policier
FAUTEUIL 47 un film étourdissant
1201

A WATTRELOS

CRÉTINIER-PALACE
LE FILM DU MOMENT
LE MEILLEUR DE TOUS LES FILMS
GIBRALTAR
LA JOYEUSE HÉRITIÈRE
1210

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA - 3 h. - 8 h. 15
APRÈS Suite du film A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU.
Shirley Temple dans La vie en rose.
1213

RIALTO - 3 h. et 8 h. 15
Un film que tout Français doit voir :
SOMMES-NOUS DÉFENDUS ?...
Viviane Romance : PRISONS DE FEMMES
1225

— Téléphone 11.00 —
Rue des Champs 3 h. Prix réduits. 8 h.
H. Garat, Larquey ds CA C'EST DU SPORT
Le crime du Dr Crespi av. E. Von Stroheim
1223

A TOURCOING

OLYMPIA | Pont des Plats
Mat. 3 h. - Prix réduits. - Soir. 8 h.
DEUX GRANDS FILMS FRANÇAIS !
HOTEL DU NORD
avec ANNABELLA
Jean Pierre Aumont et Louis Jouvet
L'ACCROCHE-CŒUR
avec Henry GARAT.
1222

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing T 3 82
Lundi à 15 h. 15 et à 20 h. 15
Errol FLYNN dans LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS
CHERIE avec Kay FRANCIS
1226

CENTRAL-CINÉ - 31, RUE NATIONALE, TOURCOING - Téléphone : 74
CA, C'EST DU SPORT
Grand film gai, avec Pierre LARQUEY, Henri GARAT, Suzanne DEHELLY
GRIBOUILLE avec RAIMU, Michèle MORGAN, Gilbert GIL
DOCUMENTAIRE. .. ACTUALITES MONDIALES
Mat. à 15 h. Soir. à 20 h. 15. — Loca. gratuite de 10 h. à 12 h. — (Tarif réduit).
1230

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Accord final ».
Famila. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Vidocq ».
Camée. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Entente cordiale ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « La Tradition de Minuit ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « La vie en rose » et « Le serment de M. Moto ».
Union. — 15 h. et 20 h. 30 : « Les Nouveaux Riches » et « Vivent les Etudiants ».
Eden. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Passeurs d'hommes ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « Tricoche et Cacolet » et « Sa dernière carte ».
Fives-Palace. — 15 h. et 20 h. 30 : « Les Nouveaux Riches » et « Vivent les Etudiants ».

DANS LA REGION

LA FÊTE SPORTIVE des Sociétés d'Éducation Physique de Douai

Une foule de jeunes gens, venus de tous les points des deux départements septentrionaux, déferla, hier, sur Douai, pour prendre part à la fête-concours d'éducation physique et de préparation militaire, organisée par la section de Douai du Comité Régional de la Fédération Nationale des Sociétés d'Education Physique et de Préparation Militaire de France et des Colonies.

Les organisateurs avaient mis sur pied une grandiose manifestation, mais leurs efforts et leur dévouement n'ont point trouvé leur récompense, par suite du mauvais temps. Toutes les cérémonies, fêtes et concours durent se dérouler sous une pluie fine et froide, qui tomba sans discontinuer.

Les athlètes, tous plus ou moins transis, participèrent en nombre imposant aux concours qui, sur la place Carnot, occupèrent toute la matinée. Au stand de tir, les épreuves furent également contrariées par la pluie et seuls les nageurs ne souffrirent point des rigueurs de la température

La réception des représentants du Gouvernement

Les membres du Comité organisateur, auxquels s'étaient joints, à 10 h. 30, à la Gare, la Fanfare Municipale, une section d'aviation prémilitaire et la garde d'honneur du fanion de l'Amicale des S. O. R., accueillirent à leur descente de train le Général Picquendar, directeur de l'Artillerie au Ministère, représentant M. Daladier ; le commandant Richardeau, représentant M. Jean Zay, ministre de l'Education Nationale, et M. Rodolphe Hess, président de la Fédération Nationale des Sociétés d'E.P et de P. M.

Un cortège se forma pour gagner l'Hôtel de Ville, où la Municipalité accueillait les officiels dans le Salon Blanc

M. PROUST, maire de Douai, salua notamment le Général Picquendar, ancien colonel du 15e R.A., qui est resté très attaché à la ville de Douai ; le Commandant Richardeau ; le Général Trancart, représentant le général Doumenc ; M. Daugy, préfet, représentant M. le Préfet du Nord ; M. Hess ; le Commandant Hézard, président du Comité Régional.

Il félicita les dirigeants des organismes réunis à Douai et rendit hommage à leur patriotisme. Il se réjouit de voir se former une génération d'hommes forts qui, derrière nos murs de béton, sauront défendre le Pays contre les prétentions des Etats totalitaires.

M. le Commandant HÉZAR remercia la Municipalité de Douai qui, par son appui moral et matériel, a permis l'organisation d'une fête susceptible de faire naître dans la jeunesse la plus belle émulation.

M. le Général PICQUENDAR se montra très sensible aux hommages personnels que lui a adressés le maire de Douai. Représentant du président du Conseil, il commenta la devise de M. Daladier : « Soyons calmes et forts ». « Ces jeunes gens, dit-il, aujourd'hui, à Douai, font preuve de force et de calme et la cité de Gayant, en n'ayant pas hésité à organiser cette fête dans la période actuelle, fait preuve d'un calme qui doit être cité à titre d'exemple »

Au monument aux Morts

Après cette réception, le cortège se reforma pour gagner le Monument aux Morts. M. Hess déposa une gerbe au pied de la « Victoire au Lion de Flandre ». Une minute de recueillement fut observée, tandis que la Fanfare Municipale, sous la direction de M. Cancel, exécutait la « Marseillaise »

Le Banquet

A 13 h., au Restaurant des Palmiers, un banquet fut servi. M. le Général Picquendar présidait, entouré de MM. le Commandant Richardeau ; le Général Trancart ; Daugy ; Rodolphe Hess ; Proust ; Des Rotours, sénateur ; le Commandant Hézard ; le Colonel Eudes ; le Procureur général Robin ; le Colonel Desplanque ; Paul Butruille, de la Chambre de Commerce ; le Colonel Farge, du 15e R. A. ; Le Grain, de la Société de Motorisation ; Verrier ; le commandant Lunven ; Duconseil, des S. O. R. ; le capitaine Dennez ; le docteur Faucheux ; l'abbé Kah, du Cercle Militaire ; le commandant Réal ; le colonel Santini, des Anciens Gradés de Lille et président du Groupe de la P. M. ; Meyer, Dolez, de la S. N. F. C. ; Eckout ; les adjoints au maire ; Butruille et Vandenwiele ; Soufflet ; Gardet ; Delsart ; le capitaine de gendarmerie Dubois ; Vandenbroucke ; Bruneau ; Dehaymin ; Révelart ; Gaydet, président du Groupement Régional des Amicales de S. O. R. ; Tréca ; Guilloteau et Danhiez.

MM. Cordonnier et Warlop, présidents du Comité organisateur, étaient aux places d'honneur.

Avant que se succèdent les mets excellents, M. Cordonnier remit au général Picquendar un bronze de la Fédération Nationale « Le Petit Tambour » ; une lampe de mineur, souvenir des « Gueules Noires », à MM. Richardeau et Hess, et un objet d'art à M. Hézard.

Les discours

M. le Commandant HÉZARD salua les personnalités et remercia MM. Dehay, de Douai, et Gaydet, de **Roubaix**, qui ont doté de fanions le Foyer Douaisien et la Section Motocycliste de Roubaix.

M. HESS considère comme modèle l'organisation de l'éducation physique dans la 1re Région. Il se plaît à souligner un redressement qui s'opère en France, grâce au patriotisme et au bon sens des habitants et il s'étend ensuite sur la préparation militaire.

M. PROUST montra les bienfaits de l'Education Physique dans la lutte contre les fléaux sociaux.

M. DAUGY rendit hommage aux dirigeants des sociétés de P. M. qui se dévouent pour le bien du Pays.

Le Commandant RICHARDEAU, après avoir félicité les animateurs des sociétés de P. M. du Nord, fit une causerie sur la motorisation.

Le Général PICQUENDAR félicita tous ceux qui s'intéressent aux œuvres de P. M.

Une remise de distinctions

M. Richardeau procéda ensuite à une remise de décorations :

Médailles d'Or d'Education Physique. — MM. Coornaert, Péchenart, Pochart.

Médailles d'Argent. — MM. Huyghe, Inglebert, Lefebvre, Lobry, Morel, Pecqueur, Proniez, Van de Wiele, Wargny

Médailles de Bronze. — MM. Bégard, Chanu, Coppin, Lorfanfant, Roy, Vinchent.

Lettres de félicitations. — Troisième : M. Danglot ; Premières : MM. Halle, Cacheux, Poulain.

Le défilé

Sous la direction de M. Copin-Basin, le défilé se forma sur l'Esplanade. Il traversa les artères centrales de la ville pour gagner le Barlet, où devait avoir lieu la remise des fanions offerts par MM. Dehay et Gaydet, et du drapeau fédéral.

Le cortège, en plus des groupements douaisiens, comportait une quarantaine de sociétés venues de **Somain, Hellemmes, Fives, Raches, Valenciennes, Thumeries, Courchelettes, Aubigny-au-Bac, Brebières, Lallaing, Sin, Avesnes-sur-Helpe, Lille, Avesnes-le-Comte, Carvin, La Gorgue, Vendin, Fresnes, Orchies, Raismes, Lambersart, Aulnoye.**

Les jeunes gens défilèrent crânement sous la pluie, en présence d'un public assez nombreux.

Quelques cliques égayaient la marche du cortège, en queue duquel venaient la Fanfare du 7e Groupe motorisé de Saint-Omer, la Section motocycliste de Roubaix et un groupe du 7e.

Le service d'ordre était impeccablement assuré par les sous-officiers de réserve en tenue et la police locale, dirigée par M. Piacentini.

La fête sportive

Après des démonstrations d'éducation physique et d'escrime, le programme de la journée prévoyait un carrousel motocycliste et une pantomime par la Société Hippique Rurale.

La pluie incessante ne permit point à cette fête d'avoir l'éclat prévu, le Barlet étant transformé en marécage

M. le Général Pincquendar remit les fanions. L'Avenir de Carvin obtint le drapeau-challenge pour une durée d'un an.

La distribution des récompenses

La remise des récompenses fut effectuée, à 18 h., à l'Hippodrome. Le jury était composé ainsi qu'il suit : M. le Capitaine Dennez, chef du Service départemental de l'E. P. du Nord ; M. le Capitaine Boutry, adjoint au chef du Service départemental du Nord ; M. le Sergent Dubus, adjoint au chef du Service départemental d uNord

Commission d'Education Physique. — M. Anatole Tréca, président de la Société de P. M. « L'Etoile » ; M. Paul Guilloteau, président de la Société de P. M « L'Union Douaisienne »

Commission de Tir. — M. Arthur Mathieu, président de la Société « Les Tireurs du Douaisis » ; M. Léon Pochart, vice-président de la Société « Les Tireurs du Douaisis ».

Commission de Natation. — M. Ed. Van den Wiele, président de la Société « Les Francs Nageurs de Douai » ; M. A. Vandewalle, secrétaire.

Commissaire général. — M. Paul Péchenart, directeur technique des Cours de Préparation Militaire à la Société « Le Foyer de Douai »

Secrétaire général. — M. Francis Pecqueur, secrétaire de la Section de Douai (Comité Régional du Nord) de la Fédération Nationale des Sociétés d'E. P. et de P. S. M. de France et des Colonies.

A SAINT-ANDRÉ trois personnes sont asphyxiées par le gaz

L'enquête menée par la gendarmerie a démontré qu'il s'agissait d'un accident

Un pénible accident a jeté une profonde consternation dans le quartier de la Gare et aussi dans toute la ville de Saint-André, dimanche, vers 13 heures.

Ayant fait trois victimes, il jeta naturellement un « froid » sur la ducasse du Centre qui battait son plein sur la place de l'Eglise.

Vers 13 h., la police locale fut avisée de ce lamentable accident. Le garde Eurin arriva immédiatement sur les lieux, rue du Maréchal Bouffiers. Les époux Soetens n'habitaient effectivement que depuis trois semaines le premier étage du numéro 21 de la rue du Maréchal Bouffiers.

Voici d'ailleurs dans quelles circonstances furent découvertes les trois victimes du gaz. Ils furent, il faut le reconnaître, victime de leur imprudence, comme bien souvent.

Vers 13 h., dimanche, un bon nombre de convives invités à un déjeuner chez M. Gustave Soetens, 43 ans, compable, 21 rue du Maréchal Bouffiers, furent surpris de trouver porte close.

Après avoir insisté, et avec le concours de voisins, les visiteurs pénétrent dans l'habitation, après avoir cassé un carreau de la porte d'entrée.

Ils furent aussitôt fortement incommodés par une forte odeur de gaz. Leur premier soin fut aussitôt de fermer le compteur, se trouvant dans un placard.

Malheureusement, trois corps inanimés gisaient dans leurs lits et malgré les soins du docteur Delaeter, de Saint-André, aucune des trois victimes du gaz ne put être ramené à la vie.

Les victimes sont M. Gustave Soetens, âgé de 43 ans, natif de Loos, comptable ; son épouse, née Marcelle Giorgetti, âgée de 38 ans, gérante d'épicerie et leur fille Claire, 14 ans, encore à l'école.

A noter que les enquêteurs, le chef de brigade de gendarmerie M. J. Biens, et les gendarmes Coutrel et Carlier, de La Madeleine, ainsi que le brigadier Eurin, de la police locale, trouvèrent dans les buffets et armoires tous les éléments nécessaires pour faire un repas excellent en l'honneur de leurs visiteurs.

M. le docteur Delaeter ne put, dès son arrivée, que constater les décès.

Cette triple asphyxie ne manqua pas de jeter une profonde consternation dans le quartier de la rue de la Gare.

Une enquête de la gendarmerie a démontré qu'il s'agit d'un accident.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Mœurs. — Jeanne Pyfferoen, ouvrière d'usine à Mouscron, s'était rendue coupable d'attentat à la pudeur sur la personne d'un garçonnet. Elle a été condamnée à un mois de prison avec sursis. Elle se voit en outre privée de ses droits civils pendant cinq ans

Herremans Edmond, de Roulers, comparait pour outrage public aux mœurs. Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

Accident d'auto. — M. le docteur Vandemeulebroecke, d'Herseaux, avait provoqué en auto un accident dans la ville sus-nommée. Le motocycliste, M. Naert, de Saint-Génois, avait été happé et sérieusement blessé.

Le tribunal a condamné M. Vandemeulebroecke à 700 frs d'amende avec sursis et au paiement d'un dédommagement provisoire de 15.000 frs à la victime. M. le docteur Baeckeland, de Courtrai, a été désigné comme expert.

Vol d'un portefeuille. — Il y a quelques mois, M. Cyrille Vanhoutteghem, machand de charbon à Mouscron, avait déposé son veston sur le trottoir devant la maison d'un client, hameau « Montaleux ». Un individu vint à passer et réussit à s'emparer du portefeuille de M. Vanhoutteghem. Ce dernier s'aperçut de la manœuvre et se mit à la poursuite du voleur. Celui-ci fut arrêté par M. Vanhoutteghem, non sans peine, juste au moment où il allait franchir la frontière du « Riez ». Auparavant, il avait jeté le portefeuille sur le rebord d'une fenêtre. Le voleur, un certain Deschoenmaker J.-Bte, ouvrier, demeurant rue Fosse-aux-Chênes à Mouscron, a été condamné à 2 mois plus 210 frs d'amende. Il était arrêté préventivement.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Parti Socialiste. — **Fête du 1er Mai.** — Lundi 1er Mai, à 9 h., reunion au local, ensuite, cortège du 1er Mai. A midi : Banquet. L'après-midi, réunion au local, avec la musique. A 19 h., soirée de variété. A 21 h. : Tombola du 1er Mai.

Pour les chômeurs. — A l'occasion de la fête du 1er Mai, le payement des chômeurs incomplets aura lieu mercredi 3 Mai, de 18 à 19 h. La délivrance des nouvelles cartes de contrôle pour le mois de M